

améliorer les relations entre les grandes puissances. Des mesures importantes ont été prises en vue d'une plus grande stabilité européenne, grâce à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et aux discussions sur la réduction des forces en Europe.

L'accord réalisé sur le plan bilatéral entre l'Inde et le Pakistan, qui rétablit les conditions de paix et de coopération future dans le sous-continent, a été chaleureusement accueilli par la communauté mondiale.

Tous atteints, dans une certaine mesure, par ces délibérations et ces décisions, nous reconnaissons qu'il appartient à la nature de notre société que nous n'ayons pas tous l'occasion de participer autant que nous le voudrions à la prise de décisions au sein du forum mondial. Le Secrétaire général le disait dans son excellente introduction au rapport annuel: "Il faut faire ressortir qu'il n'y a pas forcément incompatibilité entre diplomatie bilatérale et diplomatie multilatérale. Elles s'appuient ou devraient s'appuyer l'une sur l'autre, chacune d'elles présentant des avantages particuliers selon la situation. Il n'y a pas qu'une route qui mène à la paix -- nous devons les essayer toutes."

Mais nous ne cesserons jamais d'affirmer l'intérêt et la primauté de cette Organisation partout où son rôle est indispensable.

Tel était le point de vue du Canada à la Conférence internationale sur le Vietnam, tenue au début de cette année à Paris. J'ai tenté d'obtenir alors que l'ONU et son Secrétaire général fassent partie intégrante des mécanismes de surveillance de la paix que l'on était en train d'établir à la Conférence. Ces efforts ont été vains.

Après une tentative, pendant cinq mois, de jouer le rôle d'un observateur international impartial, nous avons mis fin à notre participation à la Commission internationale de contrôle et de surveillance avec un sentiment de frustration, mais sans aucune aigreur.

Le Canada est disposé à contribuer au maintien et à la surveillance de la paix. Les efforts prolongés et stériles tentés pour utiliser de façon objective ces organismes de paix nous ont enseigné une leçon: c'est que les opérations touchant le maintien et la surveillance de la paix ont de meilleures chances de succès si elles sont exécutées sous l'égide du Conseil de sécurité des Nations Unies.